

28 mar 2003 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 28-03-2003

Commission « Artistes »

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de l'Emploi, de Frank Vandenbroucke, Ministre des Affaires sociale et de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal déterminant l'organisation et aux modalités de fonctionnement de la Commission « Artistes ».

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de l'Emploi, de Frank Vandenbroucke, Ministre des Affaires sociale et de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal déterminant l'organisation et aux modalités de fonctionnement de la Commission « Artistes ».

Cette Commission des artistes doit jouer un rôle important en ce qui concerne la fixation du statut social des artistes. Elle a été créée spécialement pour tenir compte de la spécificité de la profession d'artiste et ne sera pas étendue à d'autres groupes professionnels. Ce projet a été transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>